

28 juillet 2016

## JOURNÉES D'AVIGNON 2016 : LA FNCC EN MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La fête du Festival d'Avignon 2016 a été endeuillée par l'attaque meurtrière de Nice, au soir du 14 juillet. Réunis du 13 au 17 juillet pour leurs traditionnelles Journées d'Avignon, les élu-e-s de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture ont exprimé leur soutien aux proches des victimes, leur colère et leur détermination à combattre tous les fanatismes. La FNCC a aussi pris la mesure du défi de responsabilité et de construction d'espoir auquel cet événement tragique enjoint les élu-e-s, événement qui en France succède à ceux de 2015 et auxquels ne cessent de s'ajouter tant d'autres dans le monde.

**Une solidarité indispensable et nécessaire**, tel est le fondement essentiel d'une fédération pluraliste comme la FNCC. Une solidarité qui s'est exprimée lors de l'Assemblée générale – accueillie comme chaque année à la mairie d'Avignon – par le plaisir du partage, par la passion de la conviction, par l'évidence de l'importance qu'il y a à militer collectivement au service des personnes et des territoires. Cette énergie exceptionnelle sera mise à contribution pour la préparation du Congrès de la FNCC qui se tiendra à Paris début février 2017.

Cette perspective refondatrice s'est imposée à toutes et à tous pour rappeler aux collectivités territoriales l'impératif de leurs responsabilités vis-à-vis des enjeux culturels, leur volonté de l'assumer et leur engagement à inventer les formes nouvelles des politiques publiques. C'est bien au-delà de préoccupations personnelles que les élu-e-s se sont exprimés, répondant par leur conviction et par leur envie à toute velléité de résignation ainsi qu'à des stigmatisations inacceptables dont les élue-e-s et les collectivités territoriales sont trop souvent l'objet. Certes, les difficultés financières sont là, mais il faut compter d'abord avec la confiance, avec le dialogue et avec la vivacité de l'engagement à faire grandir ensemble notre humanité.

**L'indispensable dialogue.** L'impératif de la solidarité s'est aussi manifesté au cours du colloque co-organisé avec le Comité d'histoire du ministère de la Culture et l'Observatoire des politiques Culturelles à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire du Festival d'Avignon ainsi que lors de la rencontre publique des associations d'élue-e-s au Cloître Saint-Louis pour l'approfondissement de cette interrogation apparue au lendemain des attentats du 13 novembre 2015 à Paris, "Les politiques publiques ont-elles failli ?"

Mais au-delà de ces rencontres avec ses partenaires les plus proches, la FNCC a mesuré partout, avec toutes, avec tous, l'attente que sa voix pluraliste catalyse : les professionnels du cirque et des arts de la rue, le SNSP et France Festivals, le Synavi, la CGT-Spectacle, les associations d'éducation populaire, la FNADAC... Dans ce contexte d'état d'urgence culturelle, il ne suffit pas de se féliciter de la reconnaissance qu'a su acquérir la Fédération. Il faut la mettre au service de chacune et de chacun dans une exigence de réflexion et d'action.

**Le fil rouge des droits culturels.** Au travers de tous les échanges, la FNCC a toujours milité pour la promotion du respect des droits culturels des personnes. Un souffle nouveau. Mais aussi une complexité nouvelle qui en appelle à une réflexion ouverte et approfondie. Là encore, le Congrès aura un rôle majeur pour explorer et s'approprier ce principe désormais inscrit dans les lois NOTRe et LCAP.

La FNCC reste plus que jamais convaincue que le partage des émotions artistiques et culturelles, l'accès de chacun et de chacune à l'exercice libre de ses capacités expressives et des artistes à la liberté de création constituent l'un des chemins essentiels pour construire l'avenir de la vie culturelle, l'un des rares qui peut contribuer à faire reculer le repli et la violence. Un chemin difficile qu'il faut emprunter ensemble. Sur ce chemin, les Journées d'Avignon 2016 ont déjà permis d'avancer. Il faut poursuivre. Ce que fera le 24<sup>e</sup> Congrès de la FNCC.

*Le Conseil d'Administration de la FNCC*